

**CERTIFICAT  
DE CONTROLE DE LA PRODUCTION EN USINE  
0334 -CPD-0010**

Décision N°0010/13-2 du 20 juin 2013

En application de la Directive 89/106/CEE du 21-12-88 relative au rapprochement des législations des Etats Membres pour les Produits de la Construction (Directive produits de la construction - CPD), et de l'amendement 93/68/CEE du 22-07-93, il a été statué que les **produits de la construction cités en annexes** pour l'entreprise :

**SIPLAST - ICOPAL  
12, rue de la Renaissance  
92184 ANTONY Cedex**

Ont été soumis par le producteur aux essais initiaux de type et au contrôle de la production en usine. L'organisme notifié - ASQUAL - a effectué une inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine. Il assurera une surveillance continue, l'évaluation et l'approbation de ce contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions relatives à l'attestation de contrôle de production en usine décrites dans l'Annexe ZA des normes :

***EN 13361:2005/A1:2006, EN 13362:2006, EN 13491:2005/A1:2006, EN  
13492:2005/A1:2006, EN 13493: 2006, EN 15382:2008***

ont été appliquées et que les produits remplissent toutes les exigences prescrites.

Ce certificat a été édité le **9 mai 2006** pour la première fois et reste valide tant que les conditions établies dans les spécifications techniques harmonisées en référence ou les conditions de production dans l'usine ou le contrôle de production en usine lui-même ne sont pas modifiées de façon substantielle et ce jusqu'au **9 mai 2014**.

Robert BIGUET  
Directeur

Sous réserve des contrôles effectués par ASQUAL et sauf retrait, suspension ou modification. Annule et remplace tout certificat antérieur.

Page 1 sur 3



## Liste détaillée des produits couverts par le marquage CE

*Detailed list of certified products under the CE Marking*

à l'entreprise :  
*to the Company:*

**SIPLAST**

pour site de fabrication :  
*for the manufacturing site:*

30 Rue des Poteries 41170 CORMENON

Dénomination commerciale du produit  
*Trade mark designation of the product*

### Gammes :

- BITUNAP : NTP 1 ; NTP 2 ; NTP 3 ; NTP 4
- PARAFOR PONT - SOLNAP GTX 300
- TERANAP : 231 TP ; 331 TP 2 m ; 331 TP 4 m ; 431 TP 2 m ; 431 TP 4 m ; 531 TP ; 631 TP ; GTX 300 4 M.

Ce certificat est valide jusqu'au  
*this certificate is valid until*  
**9 mai 2014**

Page non valide sans le certificat en page 1  
*Page not valid without the certificate in page 1*

Robert BIGUET

Directeur

Sous réserve des contrôles effectués par ASQUAL et sauf retrait, suspension ou modification. Annule et remplace tout certificat antérieur.

Page 2 sur 3



## Liste détaillée des produits couverts par le marquage CE

*Detailed list of certified products under the CE Marking*

à l'entreprise :  
*to the Company:*

SIPLAST

pour la marque commerciale :  
*for the trademark:*

PLASTINAP

pour site de fabrication :  
*for the manufacturing site:*

Site N° 2

Dénomination commerciale du produit  
*Trade mark designation of the product*

**dans les gammes Black 1 mm, Black 1,2 mm, Black 1,5 mm, Green 1 mm**

Ce certificat est valide jusqu'au  
*this certificate is valid until*  
**9 mai 2014**

Page non valide sans le certificat en page 1  
*Page not valid without the certificate in page 1*

Robert BIGUET

Directeur

Sous réserve des contrôles effectués par ASQUAL et sauf retrait, suspension ou modification. Annule et remplace tout certificat antérieur.

Page 3 sur 3